

18.12.2018 - 13:00 Uhr

Feu vert pour les voyages d'information de la Nagra

Wettingen (ots) -

Les voyages d'information de la Nagra sont légaux. Aucune procédure ne sera par conséquent ouverte. Telle est la conclusion des investigations préliminaires du Ministère public de la Confédération. Celui-ci estime que les conditions nécessaires ne sont « de toute évidence pas réunies » pour conclure à des infractions d'acceptation et d'octroi d'un avantage.

Suite à une plainte anonyme, le Ministère public de la Confédération avait procédé à des investigations préliminaires en été dernier. La Nagra a alors suspendu les deux voyages d'information prévus en 2018. Selon le Ministère public, ces voyages ne sont pas contraires à la loi. Il estime que les conditions nécessaires ne sont « de toute évidence pas réunies » pour entamer une procédure relative à des infractions d'acceptation et d'octroi d'un avantage. «La Nagra avait elle-même tout intérêt à ce que le Ministère public de la Confédération fasse la lumière sur la légalité de ces voyages», commente Thomas Ernst, CEO de la Nagra. Les voyages d'information figurent dans le Programme de gestion des déchets, qui détaille les activités de la Nagra. Ce dernier est mis à jour tous les cinq ans et approuvé par le Conseil fédéral.

Un élément de la stratégie d'information

La Nagra considère qu'il relève de sa responsabilité d'informer l'opinion publique et tout particulièrement la classe politique au sujet du stockage des déchets nucléaires, aux niveaux aussi bien national que cantonal et communal. Conformément au Programme de gestion des déchets, les voyages d'information font partie de la stratégie d'information de la Nagra. Suspendus cette année, ils seront repris en 2019. À l'avenir, la Nagra communiquera de manière plus détaillée à leur sujet.

Pour rappel, ces voyages sont organisés par la Nagra depuis les années 1980. Sont invités à y participer tous les membres du Parlement fédéral (toutes orientations politiques confondues), les membres des conférences régionales des régions d'implantation potentielles (l'invitation est envoyée au secrétariat de ces conférences), les membres des Parlements cantonaux et des administrations communales dans les régions d'implantation potentielles ainsi que les associations et autres milieux intéressés.

Des participants de toutes les tendances politiques

L'occasion est donnée aux représentants de tous les partis politiques d'obtenir par voie directe des informations sur les concepts de stockage adoptés par d'autres pays. En Suisse, ce type de visite ne peut être proposé dans la mesure où les infrastructures n'existent pas encore, contrairement à ce qui est le cas en Allemagne ou en Suède par exemple. La Nagra prend en charge les frais de ces voyages d'une durée de deux à trois jours. Du fait du programme serré, les participants n'ont pas de temps libre à disposition pour profiter d'éventuelles attractions touristiques ou culturelles. Les voyages sont accompagnés par deux représentants des autorités fédérales (OFEN, IFSN), à titre d'experts ou pour répondre plus généralement aux questions des participants.

Informations supplémentaires:

Patrick Studer, responsable du service de presse Nagra,
medien@nagra.ch ou tél. 076 579 36 50.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100004441/100823366> abgerufen werden.